

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 450

Artikel: Nos timbres suffragistes

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-261905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Celui qui sépare la foi de l'œuvre, la pensée de l'action, l'homme moral de l'homme politique ou social, n'est pas vraiment religieux, car il brise les liens qui unissent la terre aux cieux.

MAZZINI.

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux 1.943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semaine de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Lire en 2^{me} page:

L.-H. P.: Le travail féminin et la crise actuelle (fin).

S. B.: L'apprentissage ménager.

Glané dans la presse: Le jardin d'Anna de Noailles.

En 3^{me} et 4^{me} pages:

V. DELACHAUX: La profession d'infirmière en Orient.

S. BONARD: Mode et broderie suisse.

Correspondance. — Nouvelles des Sociétés.

En feuilleton:

M.-L. PRIS: Christine de Suède (1^{re} partie).

Nos timbres suffragistes

Nous sommes heureuse de pouvoir annoncer à nos lecteurs le succès important remporté par l'Alliance Internationale pour le Suffrage, de laquelle nous toutes, suffragistes suisses, sommes membres par l'intermédiaire de notre Association suisse pour le Suffrage: l'émission officielle par le gouvernement turc d'un timbre spécial, commémoratif du Congrès d'Istanbul, à émission limitée, et à valeur surchargée.

Tous ceux qui, chez nous, connaissent et emploient les timbres de Pro Juventute comprendront rapidement que c'est une émission du même genre, que, unanime, le Conseil des Ministres de Turquie a décidé de faire, l'Alliance recevant sur la vente de ces timbres officiels, un peu plus chers que les timbres ordinaires, une part à peu près analogue à celle que touche, en Suisse, Pro Juventute. Et tous ceux qui ont de près ou de loin des relations avec des philatélistes savent combien rapidement ces émissions atteignent pour des collectionneurs qui se hâtent de se les assurer, avant que le délai inexorable envoie au pilon tous ceux qui, encore invendus, sont retirés de la circulation. C'est dire l'intérêt qui s'attache à cette émission.

Mais pour nous, suffragistes, qui songeons surtout à notre Alliance Internationale, cette émission représente aussi une valeur de propagande considérable, non seulement pour le Congrès d'Istanbul, mais pour l'idée féministe en général. Car, répondant à une sugges-

Les meilleurs vœux du Mouvement féministe, pour de Bonnes Fêtes de Pâques à ses abonnés, à ses lecteurs, collaborateurs et à tous ses amis



Cliché Mouvement Féministe

De gauche à droite, première ligne: Jane Addams (Etats-Unis), prix Nobel de la paix; Grazia Deledda (Italie), prix Nobel de littérature; Selma Lagerlöf (Suède), prix Nobel de littérature; B. von Suttner (Autriche), prix Nobel de la paix; Sigrid Undset (Norvège), prix Nobel de littérature; Mme Curie (France-Pologne), prix Nobel de science; Mrs. Chapman Catt (Etats-Unis), fondatrice de l'Alliance Internationale; Insigne de l'Alliance.

tion souvent exprimée dans nos colonnes, sur ces timbres, comme on peut s'en rendre compte par les reproductions que nous en publions aujourd'hui, figureront nombre de portraits de femmes s'étant suffisamment distinguées dans les lettres, les sciences, ou l'activité pour la paix, pour obtenir le prix Nobel, ou touchant de près à notre Alliance, comme notre fondatrice et présidente d'honneur, Mrs. Chapman Catt. D'autres symboliseront diver-

ses activités féminines, et d'autres encore seront plus spécialement en rapport avec le Congrès, comme celui qui montrera le président de la République turque, auquel on doit tant pour l'émancipation des femmes de son pays. Ce seront donc bien des timbres féministes par excellence.

Ce qui nous intéresse aussi comme Suisses, c'est que c'est un de nos compatriotes, M. Courvoisier, qui a dessiné toutes les figures

symboliques, et que c'est dans notre pays que la commande du gouvernement turc est exécutée, par l'intermédiaire des deux maisons spécialisées, Courvoisier, à La Chaux-de-Fonds, et Roto-Sadag, à Genève. Voilà donc du travail procuré à nos ouvriers suisses en temps de chômage grâce à des femmes et à des féministes! L'Administration des Postes fédérales a bien voulu se charger du contrôle, ce qui n'est pas une petite affaire, et un Bureau de propagande sera ouvert prochainement à Genève (4, place du Molard), où l'on pourra s'adresser pour tout renseignement, tout achat et toute commande de ces timbres. Car il va de soi que, si celles qui sont à Istanbul pourront affranchir là-bas leurs lettres avec ces timbres, ce ne sera qu'une minorité, alors que la majorité de nos féministes ont, dans leur cercle de connaissances et d'amis, des collectionneurs, jeunes et vieux, auxquels la remise d'une série de ces timbres si vite enlevés constituera un cadeau fort apprécié, soit dans un euf de Pâques, soit dans le courant des mois prochains. A tous ceux-là le Bureau de Genève rendra de précieux services. Et il est bien évident que, comme pour Pro Juventute, plus l'on vendra de ces timbres, plus de profit en retirera l'Alliance, et nous savons qu'il n'est rien de tel comme les tout petits ruisseaux pour faire les grande rivières...

Cette bonne nouvelle, que nous n'avons pas voulu annoncer plus vite pour différentes raisons, ne serait pas complète, si nous ne joignons pas à cette information nos plus chaleureux remerciements, au Conseil des Ministres de Turquie d'abord, qui s'est montré si compréhensif de notre désir, et à son représentant en Suisse, S. E. Cemal Husnu, Ministre de Turquie à Berne; puis à tous ceux ensuite qui, chez nous, ont mis tout leur cœur et leurs capacités à l'exécution de cette tâche, et notamment à notre expert technique, M. Muriset (Genève), dont le dévouement et la science ont été au-dessus de tout éloge — et que, de plus, ces relations fréquentes avec des suffragistes ont complètement converti au féminisme! Et enfin, notre reconnaissance va encore à l'initiative de cette idée lumineuse, le plus jeune membre du Comité de l'Alliance Internationale, M^{lle} Marie Ginsberg, bibliothécaire-adjointe à la S.d.N., dont l'ardeur, la persévérance, l'intelligence avertie et diplomatique, et le dévouement



Les femmes et les livres

Christine de Suède¹

Ce copieux volume, ce roman vécu, que l'auteur partage en vingt-six chapitres, est l'histoire mouvementée d'une femme célèbre sur laquelle on a énormément écrit — pour la calomnier, dit sa biographie, qui a consulté un nombre respectable de documents en plusieurs langues avant de la présenter sous son nouvel aspect.

Ce qui est demeuré d'une correspondance de trente années avec son ami, le cardinal Azzolini, ou, du moins, un choix de ces lettres paru pour la première fois en langue allemande, telle est la source principale à laquelle M^{me} de Gentzkow a puisé largement afin de réhabiliter son héroïne.

Nous regrettons — puisque ce livre vaut d'être lu — qu'auteur et éditeur risquent d'éloigner une certaine catégorie de lecteurs

¹ D'après le livre de Liane von Gentzkow: Christine Wasa: Das Lebensbild einer Frau. B. Behr's-Verlag Friedrich Feddersen, Berlin-Friedenau 1934.

par le début de la préface, répétés en manchette: «Une psychopathe, une émancipée, une amoureuse, une hermaphrodite, une perverse, une renégate, une infante, une bigote, un athée... par ces mots étranges et d'autres on a, 300 ans durant, et jusque tout récemment encore, dans des œuvres d'histoire, des biographies, des vers, flétri la reine de Suède — qui n'était rien de tout cela.» Sans que nous songions à contester l'exactitude de cette assertion, n'eût-il pas mieux valu lui donner une allure moins décidément «réclame» et «roman de gare»?

Succédant à un père glorieux, quand elle était encore toute petite, Christine, déjà consciente de sa lourde tâche à quinze ans, avait certainement hérité plus d'un trait de caractère de Gustave-Adolphe: elle était énergique, intelligente, probe, mais de sa mère elle tenait une constitution faible et une extrême nervosité. Après deux enfants mort-nés, elle seule vécut, — profonde déception pour la reine, qui désirait ardemment un fils, mais accueillie par le roi avec les mêmes signes d'allégresse que s'il eût agi d'un héritier mâle: Te Deum solennel et réjouissances publiques.

Il semble pourtant que l'entourage de la reine partageait une certaine aversion à l'égard de la petite princesse, et s'occupait d'elle avec négligence, car elle eut en bas âge plusieurs accidents, dont l'un la laissa avec une hanche plus haute que l'autre.

Gustave-Adolphe, au contraire, montrait pour sa fille une sollicitude toute maternelle. On raconte qu'apprenant, un jour qu'il était

absent, qu'elle venait de tomber gravement malade, il rentra à bride abattue après avoir parcouru en vingt-quatre heures une distance telle qu'aucun courrier n'avait encore réussi semblable prouesse. Il était fier de cette enfant que, déjà, rien n'effrayait. Mais cela ne dura guère, car, au mois de mai 1630, il partit pour la guerre, d'où il ne devait plus revenir. Christine avait quatre ans.

Deux ans plus tard, elle est acclamée héritière du trône de Suède. En fait de vie intime, une mère s'enfermant toute la journée dans une pièce obscure tendue de noir, pleurant sans trêve, et tout à coup, puisque Christine ressemblait à son père, ne permettant plus qu'elle la quittât un seul instant. Rien d'étrange à ce que l'étude devint pour l'enfant une diversion bienvenue, et qu'elle y fit de rapides progrès.

Ses tuteurs, qui étaient également chargés de la régence, comptaient parmi les plus hauts dignitaires du royaume. En 1636, on la soustrait à l'influence maternelle. Elle a maintenant pour gouvernante la comtesse palatine, sa tante, mais tous ses maîtres sont des hommes, car il s'agit de lui donner une éducation de prince.

Le malheur veut qu'en 1638 elle perde aussi cette parente, seule femme à laquelle elle eût encore obéi! Désormais, il n'y a plus que des hommes pour l'intéresser: le chancelier Oxenstierna en première ligne, et ceux qui ont la tâche de l'instruire, et les ambassadeurs, et plus tard, des savants, parmi lesquels Descartes, qui, supportant mal le climat rude de Stockholm, devait y mourir du-

rant le séjour qu'il y fit sur l'invitation pressante de la jeune reine, alors âgée de vingt-deux ans, en 1649.

Christine est encore petite que, déjà, se déclarent les prétendants, attirés par l'éclat d'un trône. Un seul paraît y avoir mis son cœur: c'est son cousin et camarade, le fils aîné de la princesse palatine. Elle lui promet, à un âge très tendre, de l'épouser plus tard. Le jeune homme y compte et ne cessera de revenir à la charge, même après que la souveraine aura abdiqué en le désignant comme successeur, c'est-à-dire quand aucun intérêt, sauf d'ordre sentimental, ne saurait plus être en jeu. Elle le tient en suspens d'abord, puis, une fois décidée, elle le lui déclarera nettement: elle ne veut pas se marier; son indépendance lui est trop chère; aussi résistera-t-elle à toutes les tentatives venues d'ailleurs, et à son entourage, qui voudrait un héritier pour la couronne. Est-ce à dire qu'elle est froide? Non pas. Le comte Magnus de la Gardie, beau jeune cavalier, lui plaît infiniment, mais elle le marie à une héritière d'une des plus grandes familles de Suède, en le comblant de faveurs substantielles, charges et terres. Plus tard, il tombera en disgrâce.

Très ambitieuse, sans beauté, bien qu'on lui ait attribué un grand charme, la fillette, déjà, avec une volonté de fer, avait travaillé à endurcir son corps débile, faisant de grandes marches et de lointaines chevauchées, dormant parfois à la belle étoile, — dormant, d'ailleurs, beaucoup trop peu. Plusieurs portraits d'elle ornent le livre dont nous nous occupons. L'un est le fameux tableau de

sans bornes à la cause féministe ont constitué un élément capital du succès que nous annonçons aujourd'hui.

Et maintenant, amis lecteurs, amies lectrices, à vous de compléter ce succès. Nous venons de vous dire comment.

E. Gb.

Le travail féminin et la crise actuelle

(Suite et fin)¹

III.

Comment les femmes peuvent-elles participer à la lutte contre le chômage et en atténuer les conséquences?

Ce n'est un secret pour personne que les temps de crise favorisent le développement de l'égoïsme. Dans la lutte pour l'existence matérielle, on met ses soucis personnels et ses besoins au premier plan. L'esprit de solidarité se perd ou ne se manifeste plus suffisamment. Or, c'est précisément pendant ces temps difficiles qu'il devrait être le plus vivace. Les plus faibles devraient pouvoir compter sur l'appui des plus forts, qui devraient comprendre leurs peines, les difficultés qu'ils ont à surmonter, et les aider à supporter l'inévitable.

Les femmes possèdent une intuition qui les aide à découvrir les moyens d'alléger ces peines et leur permet de trouver une porte de sortie. C'est maintenant qu'elles peuvent exercer ces capacités. Plusieurs devoirs pressants s'offrent à elles: Protection des chômeurs pour lesquels on ne trouve pas de travail; recherche de travail; adaptation des chômeuses à de nouvelles professions épargnées par la crise, et travail hors du lieu de domicile.

La Confédération, les cantons, les communes ont pris des mesures pour assurer l'existence des chômeurs qui ont perdu leur situation sans qu'il y ait eu de leur faute. Les moyens d'existence immédiats sont garantis par l'allocation de chômage, puis par une subvention extraordinaire de crise. L'initiative privée n'est pas superflue dans les circonstances actuelles; l'assistance officielle limitant son action à une aide purement et exclusivement matérielle.

Plus l'avenir est inquiétant pour le chômeur, plus il est nécessaire de le maintenir dans un milieu réconfortant pendant ses heures de loisirs. C'est pourquoi il faut créer (c'est fait dans bien des localités: L.-H. P.) des foyers pour chômeurs; il faut leur donner la possibilité de raccommode leurs vêtements et d'en confectionner; leur faire entendre de temps en temps de bonne musique. Il faut, en un mot, les soutenir, les encourager moralement, afin d'éviter qu'ils ne se démoralisent, comme c'est si souvent le cas.

On peut créer également des cuisines populaires pour chômeurs, fournissant une nourriture saine à bon marché. Des collectes de vêtements, des cadeaux de Noël, l'aide individuelle donnée à certains chômeurs dans la misère du fait de la maladie, sont autant de

¹ Voir les deux précédents numéros du *Mouvement*.

L'apprentissage ménager

La commission d'apprentissage ménager du canton de Vaud, qui préside Mme M.-L. Payot a procédé pour la première fois, les 2 et 3 avril, aux examens de fin d'apprentissage, puis, dorénavant, en vertu de la loi du 28 janvier 1935 sur la formation professionnelle, c'est le département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce qui assumera cette tâche, avec la collaboration d'une nouvelle commission, officielle, celle-là, où l'on nous assure qu'il y aura au moins trois femmes.

Les examens ont débuté, le 2 avril, dans la classe ménagère de Beaulieu, sous la direction entendue de Mme Delarageaz, maîtresse ménagère, qui a donné son aide à la commission avec un entier dévouement, en présence de MM. Porchet, conseiller d'Etat, James Schwar, inspecteur scolaire, Henri Laeser, qui a défendu au Grand Conseil l'apprentissage ménager, Graz, chef du secrétariat vaudois de l'enfance, qui a subsidie et hospitalisé la commission, avec neuf jeunes filles ayant fait leur apprentissage à Lausanne; le 3 avril, ce fut le tour de dix jeunes filles, venant du canton; les examinatrices, Mme Delarageaz, Mmes Payot, Joseph Gilliéron, Mlle Comte, avocate, et Huguenin, secrétaire de la commission, constatèrent que les jeunes filles venant du canton ont fait de meilleurs examens que les Lausannoises, tant pour la cuisine que pour le repassage, le raccommodage et la théorie.

Il convient, au moment où la commission privée née en 1922, sur l'initiative de Mlle N. Sautter, à l'Union des Femmes de Lausanne, présidée tour à tour par Mmes Girardet-Vielle, F. Porchet, P. Cornaz et Payot, termine son activité, de souligner le travail utile et fécond qu'elle a accompli en formant, à l'aide de maîtresses de maison expertes et compréhensives, de bonnes ménagères.

S. B.

En reprenant, à son compte l'apprentissage ménager, le Département vaudois de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce lance une circulaire dont nous extrayons ceci:

«En 1922, l'Union des Femmes du Canton de Vaud instituait une commission chargée d'organiser et de diriger l'apprentissage du service de maison dans les familles voulant bien collaborer à cette œuvre nécessaire en acceptant de former chez elles des apprenties.

«Cette institution privée obtint des résultats favorables mais jugés par elle comme insuffisants. L'absence de tout caractère officiel rendait sou-

vent ces apprentissages difficiles au point de vue administratif. En outre, et surtout, ils n'avaient pas pour les jeunes filles la même valeur professionnelle qu'un apprentissage officiel de couturière, lingère ou vendeuse.

«Les organisatrices de l'apprentissage ménager demandèrent elles-mêmes que l'Etat voulût bien rendre officiel ce que l'initiative privée avait si heureusement créé. La chose n'était possible que par l'incorporation de cet apprentissage dans la loi sur la matière. C'est ce qui fut fait lors de l'élaboration de la nouvelle loi cantonale sur la formation professionnelle adoptée en janvier 1935 par le Grand Conseil vaudois.

«Après une longue discussion et grâce à l'appel que lui adressèrent les associations féminines notre assemblée législative main tint heureusement dans la loi le chapitre concernant l'apprentissage ménager.

«Une commission de dames, où la commission privée de l'enseignement ménager était fortement représentée, a élaboré le programme de cet apprentissage, celui des examens et le texte du contrat. Ces documents peuvent être consultés soit au Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce (Bureau de la formation professionnelle) à Lausanne, soit au Bureau d'orientation professionnelle du Secrétariat vaudois de l'enfance (rue de Bourg 8, à Lausanne).

«Toutes les maîtresses de maison étant à même de former utilement une apprentie ménagère et désirant le faire sont priées de prendre les informations nécessaires puis de s'inscrire soit au service cantonal mentionné plus haut, soit au Secrétariat vaudois de l'enfance. D'autre part, les parents désirant placer une jeune fille en apprentissage pour le service de maison sont également priés de s'inscrire aux mêmes adresses à choix.

Actuellement, nombre de professions féminines sont encombrées. En outre, le chômage intense qui atteint des pères de famille imposera de plus en plus l'emploi de main-d'œuvre masculine à la place de celle de femmes et jeunes filles. Que feront alors ces dernières? L'apprentissage du service de maison leur ouvre des perspectives de travail équitablement rémunéré et fort intéressant lorsqu'il est bien compris. Il constitue en outre la meilleure préparation à la vie familiale.

«Nous faisons appel à la collaboration de toutes les personnes qui, comme maîtresses de maison ou parents de jeunes filles, peuvent en s'inscrivant assurer le rapide développement d'une entreprise pour le bien de la famille et par conséquent du pays.»

qués, peuvent être efficaces et constituer de réels remèdes contre le chômage.

En ce qui concerne l'adaptation des chômeuses aux professions épargnées par la crise et l'organisation du travail hors du lieu de domicile, on constate, en Suisse, que, bien que le nombre des demandes de travail soit de beaucoup supérieur à celui des offres, il y a cependant des métiers dans lesquels on manque de main-d'œuvre. Ce sont, pour une bonne part, des professions ouvertes uniquement aux femmes. Celles-ci n'ont pu faire face aux exigences de ces branches professionnelles, et on a dû faire appel à la main-d'œuvre étrangère.

Pour 2574 femmes qui, en 1928, cher-

chaient une place, il y en avait, en 1933, 12.454. Ces conditions révèlent une situation économique peu réjouissante.

Les raisons de l'incapacité de certaines de nos chômeuses à remplir ces places résident dans le fait qu'elles s'adaptent mal à un milieu très différent de celui dans lequel elles ont vécu, et que, ni le milieu, ni le changement, ne leur sont, en général, sympathiques; en outre, elles ne sont pas préparées.

On pourrait, suivant les régions, réorganiser et améliorer cette situation fâcheuse; les associations féminines pourraient travailler en collaboration avec les autorités et les offices de placement. Cette entente serait profitable à tous points de vue et aurait l'avantage d'éviter des efforts dispersés tendant au même but.

Des cours devraient être organisés pour préparer les chômeuses à leur profession nouvelle; plus spécialement au service de maison qui a grand besoin de main-d'œuvre qualifiée. On trouverait certainement des maîtresses de maison disposées à engager des chômeuses comme apprenties ménagères et à leur donner la préparation indispensable.

Une Centrale suisse du service de maison a été fondée à cet effet; son secrétariat est à Saint-Gall, Tannenstrasse, 18; il donne tous les renseignements sur ces questions, et sert d'intermédiaire entre les employeurs et les chômeuses qui veulent se préparer au service de maison.

La tâche des associations féminines est aussi de veiller au bien-être des chômeuses qui ont accepté du travail au dehors, et cela aussi bien pendant leurs heures de loisirs que pendant leurs heures de travail. Elles doivent essayer de résoudre le problème du logement de ces chômeuses en leur assurant des appartements ou pensions en rapport avec leur gain. Elles peuvent ouvrir à leur intention des bureaux de renseignements et de conseils gratuits, prévoir des locaux de réunion, des salles de lecture, etc. Les femmes qui ont dû laisser en arrière des membres de leur famille dont elles ont la responsabilité, devront pouvoir compter sur l'appui des assistantes sociales qui veilleront sur eux. L'aide féminine leur sera utile aussi, lorsqu'elles manqueront de linge ou de vêtements.

Enfin, il faudrait faire comprendre aux chômeurs la portée de l'effort fait en leur faveur, tant matériellement que moralement, afin qu'ils mettent toute leur bonne volonté à accepter les places qu'on leur offre, laissant ainsi leurs allocations de chômage ou leurs secours de crise à d'autres, moins favorisés.

Le travail de Mme le Dr. Banniger est plein de suggestions intéressantes, mais nous devons convenir que la plupart d'entre elles sont, aujourd'hui, ou réalisées, ou en voie de réalisation. La crise, s'aggravant de jour en jour, a obligé tout le monde à prendre toutes les mesures possibles pour diminuer le tragique de la situation. Cependant, tant qu'on fasse, on ne fera jamais assez; car, s'il est des chômeurs qui s'habituent fort bien à cette longue inaction, il en est d'autres qui en souffrent jusqu'à devenir neurasthéniques, sans parler des misères affreuses qui subsistent malgré tout ce qu'on tente.

Mais il ressort nettement de cette étude que les accusations gratuites portées contre le travail de la femme en général et de

Van Dyck, du Musée du Prado, qui la représente à cheval.

Pour narrer les événements de cette vie qui en fut chargée d'une manière écrasante, pour citer seulement le plus grand nombre des personnalités de marque qui gravitèrent autour d'elle, il faudrait toutes les colonnes du *Mouvement Féministe*. Nous devons nous borner aux points capitaux: la brève royauté, l'abdication, la conversion, l'attachement au cardinal Azzolini.

Tant qu'elle fut reine, Christine ne négligea aucun des devoirs de sa charge; on raconte même que, souffrant d'une fièvre qui dura un mois, pas un jour elle ne renonça à s'occuper des affaires de l'Etat. Aucune illusion d'ailleurs sur ses grandes responsabilités. A seize ou dix-sept ans, la fillette écrivait: «Je vois d'avance mon destin: si j'agis avec mûre réflexion et sagesse, d'autres en auront l'honneur, mais s'il y a des négligences dues à autrui, c'est sur moi qu'elles retomberont.» Et, peu après, elle revient volontiers sur cette idée, que la loi salique fut une mesure sage, que les femmes ne devraient pas régner.

Cela peut surprendre de la part d'un être aussi énergique et ambitieux, — car elle place très haut l'ambition, — seulement cette ambition est d'une autre sorte, et le gouvernement du royaume se présente à ses yeux plutôt comme un devoir austère, non désiré, auquel Christine préfère de beaucoup la lecture, les entretiens avec des savants et des philosophes, et, en général, la culture de l'esprit. Elle possède plusieurs langues, en connaît huit ou dix. Ne dormant habituellement que

trois à cinq heures sur vingt-quatre, elle a donc à sa disposition de fort longues journées, où il y a place pour tout, sauf pour sa toilette. C'est là le cadet de ses soucis; on lui reproche, non sans raison, d'y trop peu songer; mais, sous cette critique, sans doute faut-il voir aussi un mépris, choquant pour son entourage, des habitudes de l'époque. La reine ne protège son visage ni contre le soleil, ni contre la pluie (c'est déjà une sportive moderne), et porte des vêtements commodes, destinés, il est vrai, à masquer cette déviation de la hanche qui lui est restée de son enfance.

Les fêtes du couronnement furent splendides; elles durèrent plusieurs jours. La souveraine avait vingt-quatre ans. Toujours délicate de santé, elle était encore affaiblie par un continué surmenage. A deux reprises, en 1652, elle fut très malade. Son médecin était le Français Bourdelot. Il ne crut pouvoir mieux faire que de lui ordonner un complet changement de vie. Une amélioration s'étant produite, Christine prit confiance. Elle mit de côté les livres, et jeux, ballets, mascarades, danse, remplacèrent pour un temps les études. On en voulut à Bourdelot, on en fit un grief à Christine, les savants surtout, qui se voyaient tenus à l'écart. Puis une autre influence s'affirma, également mal vue autour d'elle: celle d'Antoine Pimentel, ambassadeur de Philippe IV d'Espagne. On le dépeint comme un homme cultivé, sérieux. Il avait alors cinquante ans et était marié. Lui parti, ce fut l'ambassadeur d'Autriche, Montecucoli, qui jouit d'une grande faveur. (A suivre.)



Glané dans la presse...

Le jardin d'Anna de Noailles

Lorsque mourut Anna de Noailles M. Henri de Régner publia dans le *Figaro* un article où était évoqué ce jardin d'Amphion que ses amis rêvent aujourd'hui de consacrer à son souvenir:

«De tout temps le destin l'avait marquée du signe sacré, cette enfant dans les veines de qui coulait le double sang latin et grec. Dans l'émouvant et charmant livre qu'elle avait intitulé *Le Livre de ma vie*, elle nous a conté son enfance, soit à Paris, soit dans la villa d'Amphion où ses parents, le prince et la princesse de Brancovan venaient goûter les charmes des beaux étés et des doux automnes du Léman. Ce fut dans les calmes jardins qui descendaient jusqu'à la rive du lac que ses yeux avides et attentifs firent connaissance avec la nature qu'elle devait tant aimer. Ce fut là que naquit son amitié pour les fleurs et qu'elle se familiarisa avec les beautés de la terre, des eaux et du ciel, que grandit en elle cet ardent et mélancolique amour de la vie qui la rendit à jamais sensible à tout ce qui est vivant, à tout ce qui en nous souffre, désire, es-

père, regrette. Ce fut là enfin qu'elle reçut la première révélation de la Muse et qu'elle écouta les premiers oracles de la destinée. Ce fut de là qu'elle partit pour vivre la sienne avec héroïsme et avec certitude, car elle savait déjà qu'il n'y a pas d'ivresses sans lendemains, de joies sans douleur, de gloire sans amertume, que toute flamme se résout en cendre et que tout ce que nous sommes est fait déjà d'un peu de mort.»

Et voici comment M. Paul Valéry explique aujourd'hui dans le même journal la réalisation de ce projet.

La gloire de l'étonnant et extrême poète Anna de Noailles est de celles qui demandent d'être singulièrement célébrée. Ses fidèles n'ont cessé d'y songer; et voici que la pitié de quelques-uns a trouvé l'idée juste et sans exemple qui convenait à cette gloire et qui ne convenait qu'à elle: lui dédier le lieu même où l'enfance d'Anna, entre les arbres et les eaux, devina toute poésie, dans un site dont l'image lui fut la première substance de ses créations enthousiastes.

Sur les bords du lac de Genève, non loin d'Evian, à Amphion, localité dont le nom mythique appelle à l'esprit la toute-puissance de la lyre, existe la propriété Brancovan. C'est là que l'illustre femme passa ses premières années, et reçut de la nature grande et charmante de ce pays cette secrète initiation à l'univers poétique, dont elle devait si magnifiquement vivre, jusqu'à en mourir.

Une bande de terrain, prise sur ce domaine, et qui, de la route de Thonon, décline jusqu'à l'eau même du Léman, est offerte aux Amis d'Anna de Noailles, afin que, par l'art des jardins et d'architecture combinés, un chemin de